|  |
| --- |
| Enseignements élémentaire et secondaire  |
|  |

PROGRAMMES
Enseignement des langues et cultures de l’Antiquité en classes de seconde, première et terminale des séries générales et technologiques
NOR : MENE0762030A
RLR : 524-5
ARRÊTÉ DU 24-7-2007
JO DU 17-8-2007
MEN
DGESCO A1-4

Vu code de l’éducation ; A. du 9-8-2000 ; A. du 20-7-2001 ; A. du 1-7-2002 ; avis de la CPC concernée ; avis du CSE du 9-7-2007

Article 1 - Les programmes des enseignements de langues et cultures de l’Antiquité pour les classes de seconde, première et terminale des séries générales et de la série techniques de la musique et de la danse sont fixés par les annexes jointes au présent arrêté.
Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée de l’année scolaire 2008-2009 pour les classes de seconde et première et à compter de la rentrée de l’année scolaire 2009-2010 pour la classe terminale.
Article 3 - Les dispositions concernant les enseignements de langues et cultures de l’Antiquité figurant dans les arrêtés du 9 août 2000 et du 1er juillet 2002 sont abrogées à compter de la rentrée de l’année scolaire 2008-2009 et celles figurant dans l’arrêté du 20 juillet 2001 à compter de la rentrée de l’année scolaire 2009-2010.
Article 4 - Le directeur général de l’enseignement scolaire est chargé de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 juillet 2007

Pour le ministre de l’éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l’enseignement scolaire
Jean-Louis NEMBRINI

Annexe I

PRÉAMBULE : LES LANGUES ET CULTURES DE L’ANTIQUITÉ AU LYCÉE

Le programme de “Langues et cultures de l’Antiquité” est organisé, pour les trois années de lycée, autour de thématiques et de problématiques destinées à permettre une approche des langues et cultures grecque et latine qui soit à la fois attrayante et fidèle à leurs dimensions profondes. L’introduction de nouvelles orientations d’études a conduit à joindre au programme des données bibliographiques et à proposer, à titre indicatif, un corpus de textes d’un intérêt reconnu sur les différentes questions.
Les listes d’œuvres mentionnées, qui sont parfois copieuses, sont données seulement à titre d’exemples, elles ne sont nullement prescriptives ; elles sont essentiellement destinées à stimuler l’inspiration des professeurs et orienter ceux qui le souhaitent par un choix large et diversifié, qui encourage aussi, à l’occasion, l’étude de textes moins connus.
De la lecture en traduction à un travail bilingue ou à une alternance entre texte latin ou grec et texte français, le professeur adaptera à chaque fois son mode d’approche en fonction de la nature et de la difficulté des textes. Rappelons que tout texte traduit doit être commenté.
Pour les élèves commençant l’étude d’une langue ancienne en classe de seconde, afin de construire progressivement les compétences de lecture et de traduction, on privilégiera dans un premier temps l’étude de textes authentiques accessibles, notamment, pour le grec, Apollodore, Epitomé, et, pour le latin, Pseudo-Aurélius, De viris illustribus urbis Romae. L’accès progressif à une lecture autonome du latin et du grec sera facilité aussi par la lecture bilingue : les élèves pourront parfois utiliser de manière méthodique une traduction française pour accéder au texte latin et grec, que celle-ci permette de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, ou qu’elle soit une aide pédagogique à la compréhension d’un passage difficile.
Le professeur reste donc maître de l’élaboration de ses parcours et de ses séquences, comme de la sélection de ses documents de travail. Les textes d’écrivains français qui viennent compléter ces listes et les prolongements proposés dans les domaines artistiques et en littérature ancienne sont une invitation à entretenir la conscience d’une cohérence et d’une communauté culturelles, que l’enseignement des langues anciennes permet de déployer.
NB. Le professeur trouvera un ensemble de références de ressources numériques libres de droits (notamment dans les domaines artistiques) et des pistes pédagogiques sur le site Éduscol :
<http://eduscol.education.fr/D0013/LLPFPR01.htm>

1 - Finalités

L’enseignement des langues et cultures de l’Antiquité au lycée répond à deux objectifs :
- contribuer, en liaison avec l’enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l’individu et du citoyen par l’accès, pour le plus grand nombre d’élèves, à l’héritage linguistique et culturel gréco-romain ;
- favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.
Avec l’ensemble des disciplines des sciences humaines, les langues et cultures de l’Antiquité permettent de comprendre l’importance du monde gréco-romain dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique. Elles permettent par ailleurs de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l’apprentissage raisonné du lexique en langue maternelle. Elles contribuent enfin à l’acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent leur enseignement.
La lecture et l’interprétation des textes grecs et latins, dans le prolongement du collège, doivent permettre aux lycéens, en développant leurs compétences de lecteur :
- de se situer dans l’histoire et de comprendre les événements et idées d’aujourd’hui ;
- de mieux comprendre et mieux maîtriser, en l’enrichissant, leur langue maternelle par l’étymologie et par la traduction, comme par la comparaison avec les autres langues, romanes en particulier ;
- de mieux maîtriser les formes de discours ;
- de former leur capacité à argumenter et à délibérer par l’approche des modes de pensée antiques politiques, religieux et philosophiques ;
- de développer leur capacité d’imaginer par la connaissance des mythes, des représentations de l’Antiquité et les différentes formes de l’art antique.
L’enseignement des langues et cultures de l’Antiquité contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d’abord avec l’enseignement du français, mais aussi de l’histoire, de l’éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie, des arts (architecture, sculpture, peinture, etc.) et des sciences ; il renforce les compétences développées dans l’apprentissage des langues étrangères.

2 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La lecture et la traduction d’extraits authentiques des œuvres majeures de la littérature latine et grecque contribuent à la constitution d’une culture commune. La lecture et l’étude de textes en traduction française visent à mettre en perspective des extraits étudiés dans une œuvre complète ou dans un groupement de textes.
La lecture et la traduction se construisent à partir des compétences et des savoirs acquis au collège, en langues anciennes et en français. Les élèves prennent progressivement conscience de la manière dont les genres, les œuvres, les problématiques s’inscrivent dans l’histoire romaine et grecque. À partir de la lecture des textes est ainsi fixée une chronologie sommaire de cette histoire dans ses aspects politiques, religieux, sociaux, littéraires et philosophiques.

3 - Apprentissages et progression

L’étude des genres et des références culturelles part des acquis du collège. En latin, cette étude prend appui sur les connaissances historiques, sociales et politiques mémorisées concernant Rome, de ses origines à l’apogée de l’Empire de Trajan et Hadrien ; elle réactualise les éléments de la langue mémorisés ou identifiés : lexique (800 à 1 000 mots mémorisés), morphologie et syntaxe retenus en fonction des thèmes et textes étudiés jusqu’en 3ème. En grec, cette étude prend appui sur les connaissances des mythes fondateurs d’Athènes et les représentations de la démocratie athénienne abordés en 3ème ; elle consolide les éléments de morphologie, de syntaxe et de lexique mémorisés en 3ème. Il est donc nécessaire que les professeurs de lycée tiennent compte des programmes de collège pour assurer une liaison réfléchie avec la classe de troisième.
3.1 Lecture
Au lycée, la lecture des textes reste au centre de l’apprentissage, complétée par l’étude de l’image, de sites, et par la visite des musées. La compétence de lecture a été progressivement construite au collège par des recherches sur un texte accompagné d’une traduction, des exercices de traduction orale cursive, de traduction écrite de brefs passages, des exercices structuraux, des exercices de résumé en français, des usages variés de traductions.
Au lycée, la pratique de la traduction devient plus systématique pour tendre, en fin de formation, vers l’exercice traditionnel de la version écrite. Ces deux activités, lecture et traduction, sont fondées sur l’approche des genres, des problématiques et des textes porteurs de références, replacés dans l’histoire politique, institutionnelle et culturelle, romaine et grecque. Cette approche s’harmonise avec les objectifs du cours de français.
3.2 Langue
Fondé sur des textes littéraires, l’apprentissage de la langue vise à l’acquisition d’un lexique, à l’étude de la syntaxe et des effets stylistiques et poétiques, condition nécessaire à la compréhension du texte et au travail du commentaire.
L’apprentissage de la grammaire est conduit prioritairement, mais non exclusivement, en relation avec la lecture des textes. Les faits de langue sont découverts et reconnus dans les textes, sans s’interdire le recours à d’autres sources, à d’autres exemples, lors des séances spécifiques de langue. Ils font ainsi l’objet d’une présentation méthodique et systématique qui peut permettre une comparaison fructueuse avec la langue française. Cette comparaison se fait également, sous une autre forme, dans la traduction.
Pour les grands commençants, on privilégiera en grammaire l’étude des structures principales de la phrase, les faits de langue récurrents dans les textes étudiés, une approche de la syntaxe fréquentielle. Pour la morpho-syntaxe, on organisera un apprentissage progressif des morphologies verbale et nominale. Le professeur veillera à des mises au point régulières, sous forme notamment de schémas simplificateurs ou de tableaux synoptiques. Ce souci ne sera pas limité aux grands commençants : en seconde, tous les élèves ont besoin de réactualiser méthodiquement leurs connaissances de collège.
L’apprentissage du vocabulaire, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des champs lexicaux les plus fréquents dans les textes étudiés. En latin, les élèves disposeront en fin de lycée d’un bagage de 1 600 à 1 800 mots choisis en fonction de leur fréquence dans les textes étudiés et de leur productivité en français ; en grec, d’un bagage de 1 000 mots environ. Connaître ce vocabulaire en fin de formation implique de la part des élèves un effort spécifique, régulier et soutenu, et de la part du professeur l’organisation de moments d’apprentissage. Comme il le fait depuis le collège, l’élève décompose les formes en leurs éléments, s’approprie le système des désinences casuelles et verbales. Il identifie le vocabulaire connu, puis inconnu, sous ses formes fléchies et peut ainsi trouver les entrées de dictionnaire pertinentes.
En lisant, en traduisant eux-mêmes et en confrontant un texte ancien à une traduction française, les élèves s’interrogent sur la syntaxe et la morphologie latines et grecques en même temps que sur celles du français contemporain. Ils affermissent ainsi leur maîtrise de la langue française. Le programme indique les éléments à acquérir dans l’année mais le professeur construit sa propre progression. Si les textes à lire présentent du vocabulaire, des formes et des tournures syntaxiques que les élèves n’ont pas encore rencontrés, ce n’est pas un obstacle à la lecture : le professeur donne la solution ; mais il veille à ce que chaque texte proposé ne comporte que quelques points étrangers aux acquis et aux apprentissages en cours. En fin de terminale, les élèves sont en mesure de lire et de traduire, oralement et par écrit, un texte appartenant à la littérature antique, ainsi que de le commenter ; dans le commentaire, ils sont aptes à mettre en relation une problématique du texte latin ou grec avec l’une ou l’autre des problématiques abordées dans les cours de français, d’histoire ou d’éducation civique, juridique et sociale.

4 - Activités écrites et orales

Quelles que soient les modalités de lecture et de traduction retenues, on se souvient que l’intérêt de l’élève ne peut être maintenu s’il se borne à lire trois lignes d’un texte par séance. Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits, dont la mémorisation de textes authentiques. Elles procèdent selon les modalités suivantes :
4.1 Le groupement de textes
Le professeur choisit des extraits autour d’une problématique et/ou d’une thématique ; les extraits choisis sont suffisamment représentatifs pour donner aux élèves une idée de l’œuvre dont ils sont issus. Selon la difficulté des textes retenus, les élèves lisent de larges extraits (au moins une page d’une édition universitaire), ou des extraits courts (d’une dizaine de lignes ou de vers) que le professeur resitue dans une traduction plus large donnée en français.
4.2 La lecture d’une œuvre
Les élèves lisent soit une dizaine de pages formant un ensemble (une scène de théâtre, une séquence narrative complète, une partie cohérente dans un discours), soit une suite d’extraits appartenant à la même œuvre.
4.3 Le commentaire
La compréhension du contexte de production et des valeurs portées par les textes latins et grecs est une des visées du commentaire. L’autre visée, tout aussi importante, est de faire accéder les élèves à la saisie intellectuelle et esthétique de ces textes pour nourrir leur réflexion d’aujourd’hui. On veillera donc à ne jamais sacrifier le temps du commentaire.
Les ressources de l’audiovisuel et de l’informatique (traitement de texte, documents multimédia, sites internet de qualité) sont mises à profit chaque fois que possible.
Le professeur pourra trouver des références et des pistes pédagogiques sur le site Educnet Langues anciennes, sur le site Musagora et sur le site Hélios :
<http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/pratiques5675/ticlal>
<http://www.educnet.education.fr/musagora/>
<http://helios.fltr.ucl.ac.be/>

5 - Programme du lycée

Le programme définit la progression générale du lycée (textes, genres, problématiques). Il suppose l’ouverture à d’autres champs disciplinaires, notamment l’histoire des arts (architecture, sculpture, peinture). Il laisse au professeur la liberté d’organiser précisément son projet pédagogique annuel pour chaque classe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Latin**  | **Grec ancien**  |
| Seconde  | - L’homme romain : le citoyen, l’esclave, l’affranchi ; la famille ; les pratiques religieuses - Le monde romain - Mare nostrum les grandes étapes de la conquête ;les grandes reines de la Méditerranée- Figures héroïques et mythologiques : des histoires légendaires : Énée, Romulus, Horatius Coclès...aux légendes historiques : Hannibal, Alexandre, César  | - L’homme grec : le citoyen ;les activités économiques ;les pratiques religieuses - Le monde grec - Regard et discours ethnographique - Figures héroïques et mythologiques : la famille des Labdacides ; Héraclès ; Achille  |
| Première  | - Récits et témoignages : formes narratives et romanesques ; lettres et épigrammes - La rhétorique - l’orateur et la puissance de la parole :apprentissage de la rhétorique ; parole et liberté ; grands orateurs- Le théâtre : texte et représentation - La poésie - amour et amours : désir et séduction ; passions et tourments ; amour et harmonie ; passions fatales  | - Récits et témoignages : Xénophon, Cyropédie ; Lucien, Histoire vraie ou l’Âne ; Longus, Daphnis et Chloé ; Xénophon d’Ephèse, Les Éphésiaques ; Achille Tatius, Les Aventures de Leucippé et Clitophon - La rhétorique - le citoyen dans la cité - Le théâtre : texte et représentation - La poésie - epos et éros : l’épopée ; la poésie érotique  |
| Terminale  | - Interrogations philosophiques : choix de vie, construction de soi ; épicurisme et stoïcisme - Interrogations scientifiques : sciences de la vieastronomie ; - Interrogations politiques : idéaux et réalités politiques ; la notion de décadence : le mythe de l’âge d’or et l’idéalisation du passé ; mutations culturelles et religieuses- Une œuvre au programme  | - Interrogations philosophiques : l’homme et l’au-delà ; figures de philosophes - Interrogations scientifiques : médecine ; zoologie ; astronomie ; rêve - Interrogations politiques : justice et société ; réflexions sur la cité. - Une œuvre au programme  |

Annexe II

PROGRAMME DE LANGUES ET CULTURES DE L’ANTIQUITÉ EN CLASSE DE SECONDE

**I - LATIN**

1 - Perspective d’ensemble

L’option “Latin” de seconde ne forme pas des spécialistes mais elle permet à tous les élèves de découvrir, d’interroger et d’interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques, pour mieux comprendre notre culture et notre langue. Le programme proposé repose sur une articulation des compétences et des savoirs entre le collège et le lycée. Il s’inscrit dans une progression : les élèves prennent conscience par étapes de la manière dont des genres, des œuvres et des problématiques s’inscrivent dans l’histoire romaine et grecque. Comme c’est le cas en français, la lecture des textes et leur commentaire contribuent à développer les capacités de réflexion et de délibération.

2 - Objectifs

Les objectifs de la classe de seconde sont :
- de développer les compétences de lecture sur des passages plus longs que ceux qui sont abordés en collège ;
- de développer les compétences de traduction orale et écrite suivantes (qui ne sont pas nécessairement toutes mises en œuvre à l’occasion de chaque lecture) :
. hypothèses de lecture, saisie globale (texte, paratexte, contexte) qui éveillent l’intérêt de l’élève pour le texte et lui permettent de répondre à la question : “de quoi parle le texte ?” ;
. repérage des éléments du texte connus des élèves (lexique, structures syntaxiques, ponctuations internes du texte, jeux de symétrie, d’opposition, de corrélation) qui leur permettent d’entrer dans la dynamique de la phrase et du texte, repérage des passages qui requièrent une traduction mot à mot, glose de l’ensemble de la phrase et du texte ;
. élaboration d’une traduction individuelle de mémoire après une étude collective, comparaison de traductions, traduction écrite, version ;
- d’initier les élèves à replacer dans son contexte historique et culturel un texte en fonction de sa visée et de son écriture, en rapport avec les genres et références culturelles étudiés dans cette classe.

3 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (l’homme romain ; le monde romain ; figures héroïques et mythologiques) et des sous-entrées (par exemple pour l’homme romain : le citoyen, l’esclave, l’affranchi ; la famille ; les pratiques religieuses) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de seconde**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum : au moins une séquence par entrée  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées) - Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

3.1. L’homme romain
a. Le citoyen, l’esclave, l’affranchi
- Le citoyen : patriciens et plébéiens
Par exemple
Tite Live, Histoire romaine, II, III, IV.
Cicéron, La République, II, 32 sqq. (et suivantes).
Œuvre artistique : le Togatus Barberini : le patricien et les images de ses ancêtres.
- L’esclave
• Condition servile
Par exemple
Varron, L’Économie rurale, I, 17.
Caton, L’Agriculture, II, VII.
Plaute, Pseudolus, V, 133 sqq.
Plaute, Mostellaria, V, 1-81.
Tite Live, Histoire romaine, II, XXIII, 2-7.
Pétrone, Satiricon, XLVII.
Juvénal, Satires, VI, 474 sqq. XIV, 15-24.
• Révolte d’esclaves
Par exemple
Tacite, Annales XIV, 42-45.
Pline le jeune, Lettres, III, 14.
Florus, Abrégé d’histoire romaine, II, 8 ; III, 20.
• Évolution de la condition servile
Par exemple
Plaute, Ménechmes, v. 77-96.
Térence, Phormion, v.239-251.
Horace, Satires, II, 7.
Sénèque, Les Bienfaits, III, XXIII, 5 et XXV, 1 ; Lettres à Lucilius, V, 47.
Pline le jeune, Lettres VIII, 15 et 16.
Paul, Épître aux Éphésiens (VI, 5-9), aux Colossiens (III, 9-11 et 18-25) : texte grec original, texte latin de la Vulgate.
Augustin, Cité de Dieu, XIX, 14.
- L’affranchi
Par exemple
Pétrone, Satiricon LXXVI, 3-10 ; XXXVII-XXXVIII, 1 ; XXXVIII, 6-16.
Suétone, Claude.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : pour Spartacus, Plutarque, Vie de Crassus.
Œuvres contemporaines : André Schwartz-Bart, La Mulâtresse Solitude.
Films : S. Kubrick, Spartacus ; W. Wyler, Ben Hur ; Ridley Scott, Gladiator.
Œuvres artistiques : Michel Ange, Esclave rebelle. Esclave mourant. Captif assis, musée du Louvre.
b. La famille
- Pater familias
Par exemple
Térence, Heautontimoroumenos. I, 1 ; III, 1.
Cornelius Nepos, Vies, XXV, 13.
Prolongements
Œuvres artistiques : David, Le Serment des Horaces, Musée du Louvre.
- Matrona
Par exemple
Tite Live, Histoire romaine, XXXIV, 1-7.
Sénèque, La Consolation.
Valère Maxime, Faits et dits mémorables, IV, 4 (Cornelia, mère des Gracques).
Juvénal, Satires VI
Pline, Lettres, IV, 19 ; VIII, 18, 8-10.
Gaius, Institutes, I.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie des Gracques, I, 7.
Œuvres artistiques : Cornélie, mère des Gracques : coffre peint, Musée de la Renaissance, Écouen ; Peyron, Musée des Augustins, Toulouse ; P.-J. Cavelier, Musée d’Orsay.
- La femme romaine chrétienne
Par exemple
Tertullien, La Toilette des femmes, 13, 3-7.
Jérôme, Lettres, XXII, 16 (cf. Pétrone, Satiricon, CXII, 4-8).
Augustin, Confessions, IX.
Prudence, Le Livre des couronnes, III, 131-210.
c. Les pratiques religieuses
Par exemple
Tite Live, Histoire romaine, I, 20-21.
Cicéron, Pour sa maison, 108-109.
Ovide, Fastes, V, 419-444.
Tibulle, Élégies, I, 10, v.15-29.
Isidore de Séville, Étymologies, VII, 12.
Prolongements
Œuvres artistiques : Augure scrutant le ciel, bronze, musée du Louvre ; Sarcophage des Époux, édicule funéraire de Julia Secunda et Cornelia Tyché, musée du Louvre.
Films documentaires sur Pompéi : A. Orr et P.Nicholson, Le Dernier Jour de Pompéi (2003) ; M.-N. Himbert, Les Mystères de Pompéi (2003).
3.2 Le monde romain : Mare nostrum
a. Les grandes étapes de la conquête
- Guerres puniques
Tite-Live, Histoire romaine : groupement autour d’Hannibal et Scipion.
Par exemple
Hannibal : XXI, 43-44 ; XXII, 7, 51, 58 ; XXIII, 45 ; XXVIII, 12 ; XXX, 20 ;
Scipion : XXVI, 18-19 ; XXVI, 41, 43, 47-49 ; XXVII, 17 ; XXVIII, 17 ; XXVIII, 33 ; XXVIII, 43-44 ; XXIX, 27 ; XXXVIII, 50-53 ;
leur rencontre : XXX, 30-31 et XXXV, 14.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Polybe, Histoire générale, livres I et III.
Œuvres artistiques : Niccolò dell’Abbate, La Continence de Scipion, et autres œuvres sur le même thème (Romanelli, Michele Rocca, G. Pittoni) au musée du Louvre. La Bataille de Zama, tapisseries, musée du Louvre.
- Guerre de Jugurtha
Par exemple
Salluste, Guerre de Jugurtha, V-VII ; XII-XIII ; XVII-XIX ; XXVIII-XXXI ; XLVI-XLVIII ; LXXVIII-LXXIX ; LXXXV ; XCIII-XCIV ; XCV-XCVI ; CVIII-CXIII.
- Guerre des Gaules
Par exemple
César, Guerre des Gaules, I, 10-11, 18, 31, 40 ; IV, 1-3 ; V, 12-14, 54 ; VI, 6-23 ; VII, 52, 77.
Prolongements
Œuvres artistiques : on pourra travailler sur l’image de Vercingétorix (tableaux de L. Royer et H.-P. Motte du musée Crozatier au Puy-en-Velay, parodie de Goscinny), mais aussi plus largement sur celle du Gaulois, dont on trouve des représentations dans un très grand nombre de musées de France.
- Guerre civile :
Par exemple
César, Guerre civile, I, 7, 32 ; 85 ; II, 5sqq, 32 ; III, 73, 87, 93-99, 105, 112.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie de César, Vie de Pompée.
Œuvres modernes : Claude Simon, La Bataille de Pharsale.
Œuvres artistiques : on pourra exploiter les ressources des musées nationaux, par exemple du musée des Beaux-Arts de Valenciennes (série de peintures d’A.-D. Abel de Pujol sur César) et du musée Magnien à Dijon (œuvres anonymes sur la mort de Pompée).
Film : série Rome (HBO-BBC).
b. Les grandes reines de la Méditerranée
- Didon
par exemple
Hygin, Fables, CCXLIII.
Virgile, Énéide, IV.
Justin, Abrégé, XVIII, 3-6.
Ovide, Fastes, III ; 543 et sqq ; Métamorphoses, XIV, 79 et sqq ; Héroïdes, VII.
Prolongements
Œuvres artistiques : par exemple Pierre-Narcisse Guérin, Énée et Didon, musée du Louvre et musée de Bordeaux.
Purcell, Didon et Énée.
- La reine de Saba
Par exemple
Livre des Rois, I, ch. 10 (Vulgate).
Évangile selon saint Matthieu, 12, 42 (Vulgate).
Prolongements
Autres sources : Le Coran, sourate 26 (Salomon et la Reine de Saba).
Œuvres modernes : Nodier, La Fée aux miettes ; Nerval, Voyage en Orient.
Œuvres artistiques : Dirk Van Delen, Salomon et la reine de Saba, Lille, Musée des Beaux-Arts.
- Sophonisbe
par exemple
Tite-Live, Histoire romaine, XXX, 13-15.
Pétrarque, L’Afrique, V, 1-773.
Boccace, Des Femmes illustres.
Prolongements
Œuvres modernes : Madeleine de Scudéry, Les Femmes Illustres ou les Harangues Héroïques (1642) : Sophonisbe à Masinissa, cinquième harangue ; Corneille, Sophonisbe (1663).
Œuvres artistiques : Mattia Preti, Sophonisbe recevant le poison, Lyon, Musée des Beaux Arts
- Bérénice (épouse de Ptolémée III)
Par exemple
Catulle, Poésies, 66.
Hygin, L’Astronomie, II, 24.
Prolongement
Œuvres modernes : Claude Simon, La Chevelure de Bérénice.
- Cléopâtre
Par exemple
Suétone, César, L, LII ; Auguste, XVII.
Virgile, Énéide, VIII, v. 675-713.
Horace, Épodes, IX, v. 11-32.
Properce, Élégies, IV, 6.
Florus, Abrégé de l’histoire romaine, II, 21.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie d’Antoine, 76-78.
Œuvres modernes : Shakespeare, Antoine et Cléopâtre ; Heredia, Les Trophées, “Le Cydnus” ; “Soir de bataille”, “Antoine et Cléopâtre”.
Œuvres artistiques : nombreuses œuvres au musée du Louvre (dont Cléopâtre vêtue en pharaon fait une offrande à Isis, Louvre, département des antiquités égyptiennes et Claude Gellée, Le Débarquement de Cléopâtre à Tarse) mais aussi dans les collections des musées de France.
Film : Mankiewicz, Cléopâtre.
- Bérénice (fille d’Hérode Agrippa 1er)
Par exemple
Juvénal, Satire VI, v. 156-161sqq.
Tacite, Histoires, II, 81.
Suétone, Titus, III et VII.
Prolongements
Œuvres modernes : Racine, Bérénice ; Corneille, Tite et Bérénice.
3.3 Figures héroïques et mythologiques
a. Des histoires légendaires : Enée, Romulus, Horatius Coclès...
Par exemple
Virgile, Énéide, I sqq. : I, 1-89 ; 362-392 ; 584-705.
Tite Live, Histoire romaine, I, 12-13 ; II, 10, 11, 13.
Cicéron, La République, II, 5-10.
Pseudo-Aurelius Victor, De viris illustribus urbis Romae (SCÉRÉN, CRDP Bretagne, 2005).
Hygin, Fables 238-243, 273, 274, 277.
Lhomond, De Viris illustribus.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie de Romulus.
Œuvres artistiques : Carle Van Loo, Énée portant Anchise, musée du Louvre ; Raphaël, Énée s’enfuit de Troie, détail de l’incendie de Borgo, Vatican ; Horatius Coclès au pont Sublicius, fresque du musée du Capitole ; Enlèvement des Sabines : tableaux de Rubens, Poussin, Jean Bologne, Picasso ; J.-L. David, Les Sabines ; Jacques Stella, Clélie passant le Tibre, musée du Louvre.
Film : Giorgio Ferroni, La Guerre de Troie (1961).
b. Aux légendes historiques : Hannibal, Alexandre, César...
Par exemple
Tite-Live, Histoire romaine, XXI à XXX.
Cornélius Nepos, Vie d’Hannibal.
Quinte-Curce, Histoire d’Alexandre.
César, Guerre des Gaules ; Guerre civile.
Figures héroïques : on pourra puiser en particulier dans l’ouvrage cité plus haut (SCÉRÉN, CRDP Bretagne, 2005).
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie d’Alexandre, Vie de César.
Œuvres artistiques : on pourra par exemple se référer :
- pour Alexandre, au tableau d’Hubert Robert, Alexandre le Grand devant le tombeau d’Alexandre ou au bas-relief de Pierre Puget, Rencontre d’Alexandre et de Diogène, musée du Louvre ; à la mosaïque Darius fuyant devant Alexandre, musée de Naples ; au tableau d’Albrecht Altdorfer, La bataille d’Arbelles, Pinacothèque de Munich.
- pour Hannibal, au tableau de Turner, Hannibal et son armée franchissant les Alpes, Londres, Tate Britain.
- pour Vercingétorix, au tableau de Lionel Royer : Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César, musée Crozatier, Le Puy-en-Velay.
N.B. : La rencontre avec ces textes peut conduire, suivant leur niveau de difficulté, à une étude de courts extraits en latin et à une lecture d’extraits plus larges en français.

4 - Langue

L’étude de la langue en seconde introduit les élèves à l’idée que les genres se distinguent par l’usage d’un lexique, d’une syntaxe et d’effets stylistiques spécifiques. L’initiation élémentaire à quelques notions de métrique et à quelques figures de style vient appuyer cette idée.
4.1 Lexique
Le lexique mémorisé au collège, au croisement des thèmes du programme et des tables de fréquence, a été retenu aussi en fonction de sa productivité en français. Les élèves l’ont étudié et mémorisé en contexte, pour percevoir que les mots sont l’expression d’une civilisation et de ses représentations spécifiques. Ce lexique obligatoire du collège doit être réactualisé et consolidé. Pour les acquisitions nouvelles, indispensables à la poursuite du cursus, elles se font à l’occasion de la lecture des textes : termes récurrents dans le groupement de textes ou dans la lecture suivie, termes les plus fréquents chez les auteurs du programme, mots-outils et adverbes. Le travail de mémorisation du lexique est facilité par le recours aux règles phonétiques élémentaires, à l’étymologie, le regroupement en champs lexicaux.
Au fil des lectures, l’élève mémorise un lexique de 300 mots nouveaux.
4.2 Morpho-syntaxe
L’objectif est la mémorisation progressive d’une syntaxe et d’une morphologie qui fondent l’interprétation des textes. La classe de seconde vise particulièrement :
- les degrés de l’adjectif qualificatif et de l’adverbe ;
- le gérondif et l’adjectif verbal ;
- les propositions relatives et les pronoms relatifs ;
- le participe et l’ablatif absolu ;
- la valeur des modes dans les indépendantes et les principales ;
- la valeur des temps dans les propositions infinitives ;
- l’observation, dans les textes, du fonctionnement du discours indirect (phrases déclaratives, injonctives, valeur des pronoms).

5 - Activités écrites et orales

Les élèves fortifient les compétences nécessaires à l’élaboration d’une traduction personnelle, orale ou écrite. L’accent porte sur leur autonomie dans cette pratique qui, orale ou écrite, est proposée fréquemment. Dans ce contexte, les élèves ont parfois à utiliser de manière méthodique une traduction française pour accéder au texte latin, que celle-ci permette de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, ou qu’elle soit une aide pédagogique à la compréhension d’un passage difficile.
Les élèves travaillent particulièrement en classe de seconde, parmi les divers exercices de traduction, celui de la version écrite (à partir d’une traduction, collective ou individuelle, rédiger un texte français correct le plus exactement fidèle). Ils manipulent parallèlement des dictionnaires latins et français.

**II - GREC ANCIEN**

1 - Perspective d’ensemble

L’option “Grec ancien” de seconde ne forme pas des spécialistes mais elle permet à tous les élèves de découvrir, d’interroger et d’interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques pour mieux comprendre notre culture et notre langue. Le programme proposé repose sur une articulation des compétences et des savoirs entre le collège et le lycée. Il s’inscrit dans une progression : les élèves prennent conscience par étapes de la manière dont des genres, des œuvres et des problématiques s’inscrivent dans l’histoire grecque. Comme c’est le cas en français, la lecture des textes et leur commentaire contribuent à développer les capacités de réflexion et de délibération.

2 - Objectifs

Les objectifs de la classe de seconde sont :
- de développer les compétences de lecture sur des passages plus longs que ceux qui sont abordés en collège ;
- de développer les compétences de traduction orale et écrite suivantes (qui ne sont pas nécessairement toutes mises en œuvre à l’occasion de chaque lecture) :
. hypothèses de lecture, saisie globale (texte, paratexte, contexte dans le groupement ou la lecture suivie) qui éveillent l’intérêt de l’élève pour le texte et lui permettent de répondre à la question : “de quoi parle le texte ?” ;
. repérage des éléments du texte connus des élèves (lexique, structures syntaxiques, ponctuations internes du texte, jeux de symétrie, d’opposition, de corrélation) qui leur permettent d’entrer dans la dynamique de la phrase et du texte, repérage des passages qui requièrent une traduction mot à mot, glose de l’ensemble de la phrase et du texte ;
. élaboration d’une traduction individuelle de mémoire après une étude collective, comparaison de traductions, traduction écrite, version ;
- d’initier les élèves à replacer dans son contexte historique et culturel un texte en fonction de sa visée et de son écriture, en rapport avec les genres et références culturelles étudiés dans cette classe.

3 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (l’homme grec ; le monde grec ; figures héroïques et mythologiques) et des sous-entrées (par exemple pour l’homme grec : le citoyen ; les activités économiques ; les pratiques religieuses) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de seconde**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum : au moins une séquence par entrée  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées) - Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

3.1 L’homme grec
a. Le citoyen
Par exemple
Aristote, Constitution d’Athènes, LXIII.
Isocrate, Aréopagitique, 24-28.
Aristophane, Acharniens, 1-60.
b. Les activités économiques
Par exemple
Xénophon, Économique, IV, 2-3 ; VI, 8-10 ; VII, 10 sqq. ; XI, 14-18.
Aristote, Politique, III, 3, 2-4 et V, 2, 1-2.
Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, II, 40.
c. Les pratiques religieuses
Par exemple
Isocrate, Aréopagitique, 29.
Isée, Discours, VIII, 15-19.
Pausanias, Périégèse, I.
Aristophane, Nuées, 577-586 ; 615-622.
Prolongements
Œuvres artistiques : Le Moscophore, Musée de l’Acropole.
3.2 Le monde grec : Regard et discours ethnographique
Homère, Odyssée, 9-12.
Hérodote, Enquête, 1, 2, 4.
Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, I, 10 sqq ; III.
Strabon, Géographie, IV ; XVII.
Arrien, L’Inde, XIV.
Héliodore, Éthiopiques, I.
Prolongements
Œuvres modernes : Montaigne, Essais, I, 31, “Les Cannibales” ; III, 6, “Les Coches” ; Diderot, Supplément au voyage de Bougainville ; Lévi-Strauss, Tristes tropiques ; Jacques Lacarrière, En cheminant avec Hérodote.
3.3 Figures héroïques et mythologiques
a. La famille des Labdacides
Par exemple
- Laïos et Œdipe
Apollodore, Épitomé, III, 5, 8.
Lectures complémentaires en traduction : Euripide, Les Phéniciennes. Sophocle, Œdipe-roi, Œdipe à Colone.
- Guerre des sept contre Thèbes
Apollodore, Epitomé, III, 6, 3-6.
Lectures complémentaires en traduction : Eschyle, Les Sept contre Thèbes. Sophocle, Œdipe à Colone.
- Antigone
Apollodore, Épitomé, III, 5, 9 ; III, 7, 1.
Lecture complémentaire en traduction : Sophocle, Antigone.
Prolongements
Œuvres modernes : Anouilh, Antigone. Cocteau, La Machine infernale.
Œuvres artistiques :
- Céramique : Œdipe et le Sphinx, stamnos à figures rouges, musée du Louvre. |- Peinture : Ingres, Œdipe explique l’énigme du Sphinx, musée du Louvre ; J.-P. Kraft, Œdipe et Antigone et H.-L. Lévy, Œdipe s’exilant, musée d’Orsay.
- Sculpture : F.-L. Sicard, Œdipe et le Sphinx, musée d’Orsay ; Gustave Moreau, Œdipe et le Sphinx, Metropolitan Museum ; Tiepolo, Étéocle et Polynice, Kunsthistorisches Museum de Vienne.
Film : Pasolini, Œdipe roi (1967).
b. Héraclès
Par exemple
- L’enfance d’Héraclès
Pindare, Néméennes, I.
Théocrite, Idylles, XXIV.
Apollodore, Épitomé, II, 4, 8-10.
Prolongements
Œuvres antiques latines : Hygin, Fables, 29-36.
- Les travaux d’Héraclès
Pindare, Olympiques III.
Théocrite, Idylles, XXV
Apollodore, Épitomé, II, 5, 1-12.
Aristophane, Grenouilles, 38-164.
Euripide, Alceste, 773-802, 1126 à la fin.
Lecture complémentaire en traduction : Euripide, Alceste, La Folie d’Héraclès.
- La mort d’Héraclès
Pindare, Néméennes, I.
Apollodore, Épitomé, II, 7, 7.
Prolongements
Sophocle, Les Trachiniennes.
Œuvres antiques latines : Hygin, Fables, Herculis Athla, etc.
Œuvres artistiques : Gluck, Alceste.
c. Achille
Par exemple
- L’enfance d’Achille
Pindare, Néméennes, III.
Apollonios de Rhodes, Argonautiques, IV.
- La colère d’Achille, la mort d’Hector
Apollodore, Épitomé, IV, 1-8.
Homère, Iliade.
- La mort d’Achille
Apollodore, Épitomé, V, 3-5.
Homère, Odyssée, XI et XXIV.
Quintus de Smyrne, La Suite d’Homère, III.
Prolongements
Œuvres artistiques : Achille sur son char, tiré par ses chevaux Balios et Xanthos et Achille traînant le corps d’Hector ; J. L. David, La Douleur d’Andromaque, musée du Louvre ; Funérailles de Patrocle, Dublin, National Gallery ; Ingres, Les Ambassadeurs d’Agamemnon arrivent dans la tente d’Achille, Paris, école des Beaux-Arts ; Heinrich Füssli, Achille tente de saisir l’ombre de Patrocle, Zürich, Kunsthaus.
Film : Marino Girolami, La Colère d’Achille (1962).
On pourra travailler également sur d’autres figures, la famille des Atrides, Thésée, Ulysse, etc., par exemple à partir de Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, IV.

4 - Langue

4.1 Lexique
Comme en latin, le lexique obligatoire du collège doit être acquis. Pour les acquisitions nouvelles, indispensables à la poursuite du cursus, elles se font à l’occasion de la lecture des textes : termes récurrents dans le groupement de textes ou dans la lecture suivie, termes les plus fréquents chez les auteurs du programme, mots outils et adverbes. Le travail de mémorisation du lexique est facilité par le recours aux règles phonétiques élémentaires, à l’étymologie, le regroupement en champs lexicaux et champs sémantiques. Au fil des lectures, l’élève mémorise un lexique de 300 mots dont les verbes irréguliers qu’il rencontre fréquemment.
4.2 Morpho-syntaxe
En fin d’année, l’élève connaît :
- la morphologie verbale des verbes thématiques (non contractes) et athématiques, en particulier les formes du subjonctif et de l’optatif qui n’ont pas été vues en 3ème ; le système de la conjugaison des verbes en -mi est présenté aux élèves pour faciliter leur identification dans les textes ;
- la morphologie nominale des trois déclinaisons ;
- les propositions complétives (infinitive, conjonctive, participiale) ;
- l’infinitif substantivé ;
- l’aspect des temps.
- au fil des lectures, l’élève observe systématiquement l’emploi de ann suivi du subjonctif et de l’optatif.
4.3 Accentuation
Comme en 3ème, tous les mots présentés aux élèves portent leur accent ; les élèves apprennent les règles les plus simples de l’accentuation qui leur permettent de distinguer le sens (accentuation des formes verbales, des homophones).

Annexe III

PROGRAMME DE LANGUES ET CULTURES DE L’ANTIQUITÉ EN CLASSE DE PREMIÈRE

**I - LATIN**

1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (récits et témoignages ; la rhétorique ; le théâtre ; la poésie) et des sous-entrées (par exemple pour la rhétorique : l’orateur et la puissance de la parole : apprentissage de la rhétorique ; parole et liberté ; grands orateurs) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de seconde**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum : au moins une séquence par entrée  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées) - Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

1.1 Récits et témoignages
a. Formes narratives et romanesques
Par exemple
Quinte Curce, Histoire d’Alexandre.
Justin, Abrégé de l’histoire romaine.
Pétrone, Satiricon, XXVII-XXX ; CXI, CXII (Matrone d’Ephèse).
Apulée, Métamorphoses.
Sulpice Sévère, Vie de Martin.
Posidius, Vie d’Augustin.
Venance Fortunat, Vie de saint Martin.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Pseudo-Callisthène, Le Roman d’Alexandre.
Œuvres modernes : La Fontaine, Fables, XII, “La Matrone d’Ephèse” ; Flaubert, Trois contes, “La Légende de Saint-Julien l’Hospitalier”.
Œuvres artistiques : Canova, Amour et Psyché, musée du Louvre.
b. Lettres et épigrammes
- Cicéron, Correspondance
Plusieurs parcours possibles :
- la lettre politique (le journal de la guerre entre César et Pompée, Correspondance, tome VII, éd. Belles Lettres, lettres classées par périodes : de la bataille de Thapsus au retour d’Afrique de César, CCCCLXXVIII à CCCCXCII ; du retour de César à son départ pour l’Espagne, CCCCXCIII à DXXII ; du départ pour l’Espagne à la mort de Tullia, DLVIII à DLXXXVI) ;
- la lettre familière qui révèle la complexité de Cicéron.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Pseudo-Libanios, Traité épistolaire ; Pseudo-Démétrios, Traité épistolaire.
- Pline le Jeune, Lettres
Plusieurs parcours possibles :
- la vie littéraire (VIII, 19 ; VII, 12 ; IX, 35 ; IX, 38 ; VIII, 21 ; IX, 26, VII, 33) ; relations avec Trajan et les lettres à Trajan (III, 13 et 18 ; IV, 5. X) ;
- l’évocation de la nature et la vie heureuse à la campagne (I, 9 ; IV, 30 ; VIII, 8 ; VIII, 20 ; I, 3 ; II, 8 ; VII, 30 ; IX, 15 ; IV, 23 ; IX, 7 le lac de Côme) ;
- le fait divers : l’évocation de la mort de Pline l’Ancien (VI, 16 ; 20).
Prolongements
Œuvres modernes : Madame de Sévigné, Lettres ; Diderot, Lettres à Sophie Volland.
- Épigrammes
Par exemple
- invective politique et sociale : Catulle, Poésies, 73, 84, 93, 108 ;
Martial, Épigrammes, I, 4.
- dispute littéraire :
Martial, Épigrammes, I, 38, 63, 91, 110, 113 ; II, 8, 20, 71, 88 ; III ; 1, 9, 69 ; IV, 12, 24, 99 ; VI, 65, 85 ; VIII, 18, 20 ; X, 59, 104.
- éloge de la nature :
Catulle, Poésies, 46 ;
Martial, Épigrammes, IV, 32, 44, 90 ; IX, 60 ; X, 19.
Prolongements
Œuvres antiques grecques :
- épigrammes satiriques : Anthologie Palatine, livre 11, par exemple 138, 215, 226, 240, 242, 275, 308, 323, 328, 337, 355, 373, 395.
- épigrammes érotiques : Anthologie Palatine, livre 5, par exemple 91, 95, 96, 138, 152, 267.
Œuvres modernes : Voltaire, Poésies mêlées.
1.2 La rhétorique : L’orateur et la puissance de la parole
a. Apprentissage de la rhétorique
Par exemple
Cicéron, De l’orateur, livre III, X, 37-53 ; L’Orateur, XIV, 43-60 ; XXXVII, 128-133.
Quintilien, Institution oratoire, I .
b. Parole et liberté
Par exemple
Cicéron, Pour le poète Archias.
Tacite, Dialogue des orateurs, XXXI.
c. Grands orateurs
Par exemple
César, Guerre des Gaules, I, 40 ; VII, 14,20, 77 ; Guerre civile, I, 7, 85.
Cicéron, Catilinaires, I, 1.
Salluste, La Conjuration de Catilina, LI, LII.
Cicéron, L’Orateur, LXXI- LXXV.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vies de Cicéron et de Démosthène.
Œuvres françaises : Bossuet, Discours sur l’Histoire universelle, “Le dessein général de l’ouvrage”, “Partie 1” ; Malraux, Hommage à la Grèce Vivante, Discours à l’occasion du transfert des cendres de Jean Moulin.
Œuvres artistiques : Cesare Maccari, Cicéron dénonçant Catilina, fresque du Sénat de Rome.
Films : Mankiewicz, Julius Caesar (1953) ; Dave Stewart ; L’Affaire Sextus (2005, docu-fiction de la BBC fondé sur le Pro Roscio Amerino).
1.3 Le théâtre : Texte et représentation
Par exemple, extraits tirés de :
Plaute, Amphitryon ; Pseudolus ; La Marmite.
Térence, Les Adelphes, Heautontimoroumenos.
Sénèque, Médée ; Phèdre.
Vitruve, De l’Architecture, V, 5-6.
Horace, Épîtres, Art poétique, 89-284.
Quintilien, Institution oratoire, XI, 3, 75 sq.
Lucrèce, De la nature des choses, IV, 72-89.
Prolongements
On se reportera à la documentation scénographique et aux captations de mises en scène existantes.
1.4 La poésie : amour et amours
a. Désir et séduction
Par exemple
Térence, Phormion, v.80-118.
Ovide, Art d’aimer, I ; Les Amours, I, 9.
b. Passions et tourments
Par exemple
Catulle, Poésies, 2, 3, 8, 64, (v.132-201), 76.
Properce, Élégies, II, 12 ; I, 5.
Horace, Odes, I, 5 sqq.
Ovide, Amours II, 5 ; I, 6 (17-60) ; Héroïdes, I, IV, VII, X, XII.
Sénèque, Médée, V, 116-171.
Plaute, Asinaria, IV, 3.
Térence, Phormion. I, 3 ; IV, 1 ; V, 2.
c. Amour et harmonie
Par exemple
Catulle, Poésies, 5.
Properce, Élégies, II, 15 ; III, 10, 1-28.
Ovide, Art d’aimer, III ; Amours, I, 5 et II, 12.
d. Passions fatales
Par exemple
Virgile, Énéide, IV.
Tite-Live, Histoire romaine, XXX, 12 à 15.
Florus, Abrégé de l’histoire romaine, II.
Properce, Élégies, IV, 7.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Plutarque, Vie d’Antoine.
Œuvres modernes : Tristan et Iseut ; Héloïse et Abélard, Correspondance ; Kleist, Penthésilée.
Œuvres artistiques : Simon Vouet, L’Amour qui se venge ; Le Caravage, L’Amour victorieux ; Watteau, L’Amour désarmé ; Falconet, L’Amour menaçant, marbre ; Rodin, Fugit amor, marbre et bronze ; Antoine Coypel, La Mort de Didon ; Le Guerchin, Cléopâtre ; A. Böcklin, Mort de Cléopâtre ; Ch. Cumberworth, Lesbie et son moineau, musée du Louvre et musée de Clermont.
Purcell, Didon et Énée.
Films : Mankiewicz, Cléopâtre.

2 - Langue

2.1 Lexique
Au fil des lectures, l’élève mémorise un lexique de 300 mots. Le professeur veille à réactualiser la mémorisation du lexique appris au collège et en classe de seconde.
2.2 Morpho-syntaxe
En fin d’année, les élèves connaissent la morphologie nominale et verbale. Ils ont rencontré, étudié et mémorisé en partie la plupart des éléments syntaxiques ; la lecture des textes est l’occasion de s’arrêter sur les éléments principaux pour les mémoriser de façon définitive, en particulier sur l’expression des différentes circonstances :
- but (finale, relative au subjonctif, gérondif) ;
- cause (causale, relative au subjonctif, ablatif absolu) ;
- temps (temporelle, ablatif absolu) ;
- hypothèse (système conditionnel et ses nuances) ;
- conséquence (écart par rapport à la concordance des temps).

3 - Activités écrites et orales

On continue d’habituer l’élève, à partir d’une traduction individuelle, à traduire en une langue française contemporaine qui tient compte des visées esthétiques du texte latin. L’élève affine sa traduction de textes dont l’ampleur et la variété se modifient de la première à la terminale.

**II - GREC ANCIEN**

1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (récits et témoignages ; la rhétorique ; le théâtre ; la poésie) et des sous-entrées (par exemple, pour récits et témoignages : Xénophon, Lucien, Longus, Xénophon d’Ephèse, Achille Tatius) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de première**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum portant sur trois entrées différentes parmi les quatre  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées) - Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

1.1 Récits et témoignages
a. Xénophon, Cyropédie
Par exemple
Cyrus à la cour d’Astyage : I, 3, 1-18.
Harangues de Cyrus : I, 5, 6-14 ; III, 3, 34-42 ; IV 2, 20-26.
Cyrus mène son armée : V.3, 51-59.
Panthée et Abradatas : VII, 1, 9-32 ; VII, 3, 1-16.
b. Lucien, Histoire vraie ou l’Âne
Par exemple
Préface : I, 1-4.
Les femmes-vignes : I, 5-9.
La lune et ses habitants : I, 21-27.
Dans le ventre de la baleine : I, 40-42 ; II, 1-2.
Le monde des Enfers : II, 4-29 ; 35-36.
c. Longus, Daphnis et Chloé
Par exemple
Double découverte de Daphnis et Chloé : I, 1-6.
La force de l’amour : I, 11-14 ; II, 3-7 ; II, 38-39.
La légende de Syrinx, la fable d’Echo : II, 33-34, III, 21-23.
La double reconnaissance : IV, 21-22 ; IV, 35.
d. Xénophon d’Ephèse, Les Éphésiaques
Par exemple
Habracomès s’attire la vengeance d’Éros : I, 1-7.
Habracomès et Anthia victimes de pirates : I, 13 sqq.
Le sort s’acharne sur Habracomès et Anthia séparés : III, 5-10.
Retrouvailles heureuses : V, 13-15.
e. Achille Tatius, Les Aventures de Leucippé et Clitophon
Par exemple
Prologue et première rencontre : I, 1-6.
Le Nil : IV, 11-12, 14, 18-19.
Leucippé côtoie la mort : III, 15-22 ; IV, 7-10, 15-17 et VIII, 15-16 ; V, 7,18-19 ; VI, 18-22.
Histoires d’Andromède, de Syrinx, de l’eau du Styx : III, 6-7 ; VIII, 8 ; VIII, 12.
Prolongements
Œuvres modernes : Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie ; Rousseau, La Nouvelle Héloïse : la scène des vendanges.
Œuvres artistiques : iconographie très riche du XVIIème au XIXème siècle, dans tous les musées de France.
Maurice Ravel, Daphnis et Chloé (ballet).
1.2 La rhétorique : le citoyen dans la cité
Par exemple
Isocrate, Panégyrique, 4, 48-50 et Sur l’échange, XV, 251-257 ; 274-275 ; 280-287.
Eschine, Sur l’Ambassade, II, 34-35.
Isocrate, Panégyrique, 4, 23-27.
Isocrate, Panégyrique, 4, 34-37.
Lysias, Pour l’invalide (24), 19-20.
On pourra, à l’intérieur des recueils d’orateurs attiques, faire une étude comparée des différents prologues des discours de Lysias. On pourra également procéder à une étude comparée des prologues de Démosthène.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Denys d’Halicarnasse, Orateurs attiques ; Plutarque, Vie de Démosthène.
1.3 Le théâtre : texte et représentation
Par exemple
Eschyle, Choéphores, Euménides (en traduction).
Sophocle, Électre, Antigone, Ajax.
Euripide, Bacchantes, Hippolyte, Médée.
Aristophane, Lysistrata, Les Guêpes, Les Oiseaux.
Aristote, Constitution des Athéniens (déroulement des spectacles, LVI, 2-5).
Pausanias, Périégèse, Attique, théâtre de Dionysos (I, 21, 1-2).
Prolongements
Œuvres antiques latines : Vitruve, De l’Architecture, V, 7.
On se reportera à la documentation scénographique et aux captations de mises en scène existantes.
1.4 La poésie : epos et éros
a. L’épopée
Par exemple les premiers vers du premier chant de l’Iliade (I, 1-49) et de l’Odyssée (I, 1-43).
b. La poésie érotique
Par exemple des extraits de Sappho, de Théocrite et du livre V de l’Anthologie Palatine.

2 - Langue

2.1 Lexique
Au fil des lectures, l’élève mémorise un lexique de 300 mots dont les verbes irréguliers qu’il rencontre fréquemment. Le professeur veille à réactualiser la mémorisation du lexique appris au collège et en classe de seconde.
2.2 Morpho-syntaxe
En fin d’année, l’élève connaît :
- la morphologie verbale ; les particularités de la langue d’Homère sont l’occasion de mémoriser la conjugaison des verbes contractes ; le système de la conjugaison des verbes en -mi est mémorisé ;
- la morphologie nominale des trois déclinaisons et celle des pronoms-adjectifs ;
- les propositions subordonnées ;
- les emplois de ann en particulier dans la proposition infinitive et la proposition participiale.
2.3 Accentuation
Comme en 3ème, tous les mots présentés aux élèves portent leur accent ; les élèves apprennent les règles les plus simples de l’accentuation qui leur permettent de distinguer le sens (accentuation des formes verbales, des homophones).

3 - Activités écrites et orales

On continue d’habituer l’élève, à partir d’une traduction individuelle, à traduire en une langue française contemporaine qui tient compte des visées esthétiques du texte grec. L’élève affine sa traduction de textes dont l’ampleur et la variété se modifient de la première à la terminale.

Annexe IV

PROGRAMME DE LANGUES ET CULTURES DE L’ANTIQUITÉ EN CLASSE TERMINALE

**I - LATIN**

1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (interrogations philosophiques ; interrogations scientifiques ; interrogations politiques ; œuvre au programme) et des sous-entrées (par exemple, pour interrogations philosophiques : choix de vie, construction de soi ; épicurisme et stoïcisme) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de terminale**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum : - une séquence sur l’œuvre au programme - deux séquences portant sur deux entrées différentes parmi les trois autres.  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées)- Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

1.1 Interrogations philosophiques
a. Choix de vie, construction de soi
Par exemple
Cicéron, Des Termes ultimes des biens et des maux, V ; Tusculanes V, 1-25 ; 72.
Ovide, Métamorphoses XV, 60-478.
Lucrèce, De la nature des choses, III, 931-1094.
Sénèque, La Tranquillité de l’âme, 11-17 ; La Brièveté de la vie ; La Vie heureuse, 1-5, 20-24 ; Lettres à Lucilius, VIII, 74.
Augustin, Confessions VIII, 8-12 ; La Vie heureuse, 1,1-4.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Épictète, Manuel ; Plutarque, De la tranquillité de l’âme.
Œuvres modernes Montaigne, Essais II, 1, 5, 20 ; III, 9 ; Marguerite Yourcenar, Mémoires d’Hadrien.
b. Épicurisme et stoïcisme
Par exemple
Lucrèce, De la nature des choses, I, 50-101 ; II, 1-141 ; 216-290.
Sénèque, Des Bienfaits, III, 3 ; Lettres à Lucilius, VI, 56 ; IX, 76 ; XIX-XX, 110, 120.
1.2 Interrogations scientifiques
a. Sciences de la vie
Par exemple
Lucrèce, De la nature des choses, IV, 823-1054.
Celse, La Médecine, préface, I, 1,1-3.14 ; II, 2, 2-7).
Cassius Félix, La Médecine I, 1.
Pline l’Ancien, Histoire Naturelle (zoologie : 8-11, botanique : 12-15).
Pline le Jeune, Lettres VI.16 et 20.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Hippocrate, Le Serment, De l’art, De la maladie sacrée ; Galien, Utilité des parties, I.
Œuvres modernes : Rabelais, Pantagruel, XXIX (Pantagruel malade), Tiers Livre, XXXI- XXXIII (les conseils de Rondibilis médecin), XLIX-LI (le Pantagruelion) ; Descartes, Traité de l’homme.
b. Astronomie
Par exemple
Lucrèce, De la nature des choses, V, 509-770 et VI, 1-534.
Cicéron, Aratea.
Virgile, Géorgiques 1.
Hygin, L’Astronomie, préface, I, 1-5 ; II.1-4.
Sénèque, Questions naturelles, II, 31-36 et VII, 1-3.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Pseudo-Aristote, Du monde.
Œuvres modernes : Pascal, Préface sur le traité du vide, Conclusion des deux précédents traités ; Hugo, La Légende des siècles : “L’abîme”, “Plein ciel” ; Toute la Lyre : “Le calcul” ; Contemplations : “Explication”, “Magnitudo parvi”, “Saturne”.
1.3 Interrogations politiques
a. Idéaux et réalités politiques
Par exemple
Cicéron, La République, VI (Le Songe de Scipion).
Un groupement de textes sur les Gracques, notamment Salluste, Guerre de Jugurtha, XLI-XLII ; Pseudo-Salluste, Lettre à César, VIII ; Cicéron, Pour C. Rabirius Postumus, 12-15 ; Pour Sestius, 101-105 ; Rhétorique à Hérennius.
Augustin, Cité de Dieu IV.3-4.
Thomas More, Utopie.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Appien, Guerres civiles ; Plutarque, Vie des Gracques.
Œuvres modernes : Rousseau, Du Contrat social, Discours sur l’origine de l’inégalité parmi les hommes ; Musset, Lorenzaccio.
b. La notion de décadence : le mythe de l’âge d’or et l’idéalisation du passé
Par exemple
Ovide, Métamorphoses, I, 89-162.
Salluste, Conjuration de Catilina, 8-13.
Sénèque, Lettres à Lucilius, 18, 27, 47, 86, 95, 97, 104, 114, 122.
Tacite, Annales, III, 17-18 ; III, 55 ; XI, 24 ; XIV, 14-15 ; XIV, 20-21 ; XV, 41-44 ; Histoires, I, 2-3 ; I, 16 ; I, 85-86 ; II, 20.
Suétone, Tibère, 58-59 ; Néron, 11-12 ; Vitellius, 11-13 ; Domitien, 4.
Virgile, Géorgiques, I ; Énéide IV.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Hésiode, Les Travaux et les jours, v. 109-201.
Œuvres modernes : Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains ; Diderot, Supplément au voyage de Bougainville ; Nerval, Les Chimères, “Delfica”.
Œuvres artistiques : Ingres, L’Âge d’or, Château de Dampierre.
c. Mutations culturelles et religieuses
Par exemple
Virgile, Bucoliques, IV
Pline, Histoire naturelle, II, 5.
Ammien Marcellin, Histoires, XXII, 5, 10, 12, 14 ; XXV, 2.
Augustin, De la doctrine chrétienne II, 24-63 ; Cité de Dieu, IV, 30.
Jérôme, Lettres, II, 39, 43, 52 (paragraphes 3 et 8-9) ; III, 60, 66.
Prolongements
Œuvres antiques grecques : Basile, Lettre aux jeunes gens sur la manière de tirer profit des lettres helléniques.
Œuvres modernes : Chateaubriand, Le Génie du christianisme (Deuxième partie, Livre 4, chapitres 1-4) ; Rousseau, Émile, “La Profession de foi du Vicaire savoyard”.
1.4 Lecture de l’œuvre mise au programme
L’œuvre mise au programme relève du genre théâtral, poétique ou romanesque. Le programme est révisable tous les deux ans.
C’est sur l’œuvre mise au programme que porte exclusivement l’épreuve écrite obligatoire et de spécialité, en série littéraire.
L’œuvre est lue dans son intégralité, dans le texte traduit, et étudiée dans son ensemble ; de façon privilégiée, des extraits, choisis pour leur importance ou leur représentativité, font l’objet de traductions et d’analyses précises ; contextualisés, ils sont mis en perspective avec d’autres passages de l’œuvre.
Comme les élèves l’ont fait depuis la classe de cinquième, ils continuent, à l’occasion de la lecture des textes, à découvrir les expressions artistiques romaines en référence au programme (statuaire, peinture, sculpture), en utilisant les ressources documentaires les plus variées. On trouvera sur le site Musagora un répertoire des principales bases de textes et d’images :
<http://www.educnet.education.fr/musagora/ressources.htm>

2 - Langue

2.1 Lexique
Le lexique appris dans les années antérieures est complété par les termes récurrents des groupements de textes ou des lectures de l’année, pour atteindre le bagage fixé de 1 600 à 1 800 mots en fin de classe terminale.
2.2 Morpho-syntaxe
Il n’y a pas de nouvelles acquisitions spécifiques à la classe terminale. La rencontre, dans les textes retenus, des éléments morpho-syntaxiques qui arrêtent encore les élèves dans leurs activités de lecture et de traduction, guide le professeur dans le choix des questions à revoir, à approfondir, à mémoriser définitivement.

**II - GREC ANCIEN**

1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La liste des textes est donnée à titre indicatif et non limitatif. Elle favorise les parcours personnels des enseignants. Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées (interrogations philosophiques ; interrogations scientifiques ; interrogations politiques ; œuvre au programme) et des sous-entrées (par exemple, pour interrogations philosophiques : l’homme et l’au-delà ; figures de philosophes) :

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre du programme de terminale**  |
| Séquences  | Trois séquences au minimum : - une séquence sur l’œuvre au programme - deux séquences portant sur deux entrées différentes parmi les trois autres  |
| Contenu de la séquence  | - Une sous-entrée au moins (ou combinaison de plusieurs sous-entrées) - Groupement de textes (ou œuvre intégrale) : 4 à 6 textes (de longueur variable) - Prolongements au choix  |

1.1 Interrogations philosophiques
a. L’homme et l’au-delà
Par exemple
Platon, Phédon.
Plotin, Première Ennéade.
Plutarque, Sur les délais de la justice divine.
Prolongements
Œuvres antiques latines : Lucrèce, De la nature des choses, III, 94-829.
Œuvres modernes : Pascal, Pensées, “Les deux infinis” ; Voltaire, Dictionnaire philosophique (“Dieu”, “Âme”) ; Hugo, Contemplations, VI : “Ce que dit la bouche d’ombre” ; Baudelaire, Les Fleurs du Mal, Spleen et Idéal : “Bénédiction”, “L’Albatros”, “Élévation”, “La Vie antérieure”, “Hymne à la Beauté” ; Tableaux Parisiens : “Le Cygne”.
b. Figures de philosophes
Par exemple
- Pythagore : Porphyre, Vie de Pythagore.
- Socrate : Platon, Apologie de Socrate ; Théétète, 149a-150d ; Aristophane, Nuées ; Xénophon, Mémorables ; Plutarque, Le Démon de Socrate.
- Diogène : Diogène Laërce, Vie, doctrines et sentences..., VI, 2, 20.
Prolongements
Œuvres antiques latines : Apulée, De deo Socratis.
Œuvres modernes : Pascal Quignard, La Raison.
Œuvres artistiques : Raphaël, L’École d’Athènes, musées du Vatican ; Rembrandt, Aristote contemplant le buste d’Homère, New York, Metropolitan Museum ; Ingres, L’Apothéose d’Homère ; A. Coypel, Démocrite, musée du Louvre.
1.2. Interrogations scientifiques
a. Médecine
Par exemple
Hippocrate, De l’Ancienne Médecine, Du Régime, I. Airs, eaux, lieux, 1-11.
Aristote, Histoire des Animaux, VII, 1-4, IX - 49-50.
Galien, Art médical ; De la bile noire, 1-3, 8.
Prolongements
Œuvres modernes : Rabelais, Pantagruel, 33 ; Tiers Livre, 31-34, 49-52.
Œuvres artistiques : Girodet, Hippocrate refusant les présents d’Artaxerxés, musée du Louvre.
b. Zoologie
Par exemple
Hérodote, Enquête, II, 65-76.
Aristote, Histoire des Animaux, II, 8-9 (502a-b) ; VIII, 1 (588b-589a) ; Parties des Animaux, I, 1 (640b-642b) ; IV, 13 (697 b).
Arrien, L’Inde, 13-14.
c. Astronomie
Aratos, Phénomènes, 1-44 ; 1091-1154.
Eratosthène, Catastérismes.
Prolongements
Œuvres modernes : Buffon, Histoire naturelle, extraits (folio 1569, p.188-240) ; Queneau, Petite cosmogonie portative, Saint-Glinglin (I, “Les Poissons”).
Œuvres artistiques : J.B. de Champaigne, Alexandre faisant apporter des animaux étrangers à Aristote pour qu’il les étudie, musée de Versailles.
d. Rêve
Par exemple
Homère, Iliade, II, 6-71 ; XIV, 231-291 ; Odyssée, XIX, 535-581.
Eschyle, Euménides, 116-135.
Euripide, Iphigénie en Tauride, 36-66 ; Hécube 1-97.
Hérodote, Enquête, VII, 12-15.
Platon, Phèdre 250 c.
Aristote, Des rêves, du sommeil et de la veille, de la divination dans le sommeil.
Plutarque, Propos de Table, VIII, 10, 2.
Prolongements
Œuvres antiques grecques (lues en français) : Artémidore, Clef des songes.
Œuvres modernes : Rabelais, Tiers Livre, 13 ; Nerval, Aurélia.
Œuvres artistiques : on pourra se référer à la représentation picturale du rêve, par exemple L’Apparition des nymphes en songe à Daphnis de B. Audran, Chantilly, Musée Condé ou Le Rêve d’Enée de F. Auvray, Valenciennes, Musée des Beaux-arts.
1.3. Interrogations politiques
a. Justice et société
Par exemple
Homère, Iliade, XVIII, 490-560.
Hésiode, Les Travaux et les jours, 202-292.
Platon, République, II, 358b-362c ; II, 372e-374d ; IV, 420b-445e ; V, 473b-476a ; VIII, 543a-569c ; Gorgias, 482c-484c ; Lois, V, 730b-744a.
Aristote, Politique, IV, 4, V, 5, VI, 2-5.
Epictète, Entretiens, I, 12, 19 ; IV, 1.
Prolongements
La Boétie, Discours de la servitude volontaire.
b. Réflexions sur la cité
Platon, République, V, 3 (461a-466b).
Aristote, Politique, III, 1-3, III, 6, III, 12 ; 1V, 12-13 ; VIII, 1-3.
Polybe, Histoires, VI
Eschyle, Les Euménides.
Sophocle, Antigone.
Euripide, Les Phéniciennes.
1.4 Lecture de l’œuvre mise au programme
L’œuvre mise au programme relève du genre théâtral ou poétique. Le programme est révisable tous les deux ans.
C’est sur l’œuvre mise au programme que porte exclusivement l’épreuve écrite obligatoire et de spécialité, en série littéraire.
L’œuvre est lue dans son intégralité, dans le texte traduit, et étudiée dans son ensemble ; de façon privilégiée, des extraits, choisis pour leur importance ou leur représentativité, font l’objet de traductions et d’analyses précises ; contextualisés, ils sont mis en perspective avec d’autres passages de l’œuvre.
Comme les élèves l’ont fait depuis la classe de troisième, ils continuent, à l’occasion de la lecture des textes, à découvrir les expressions artistiques grecques en référence au programme (statuaire, peinture, sculpture), en utilisant les ressources documentaires les plus variées. On trouvera sur le site Musagora un répertoire des principales bases de textes et d’images :
<http://www.educnet.education.fr/musagora/ressources.htm>

2. Langue

2.1 Lexique
Le lexique appris dans les années antérieures est complété par les termes récurrents des groupements de textes ou des lectures de l’année, pour atteindre le bagage fixé de 1 000 mots environ en fin de classe terminale.
2.2 Morpho-syntaxe
La rencontre dans les textes retenus des éléments morpho-syntaxiques qui arrêtent les élèves dans leurs activités de lecture et de traduction guide le professeur dans le choix des éléments à étudier. Une attention particulière est portée :
- aux valeurs de l’optatif ;
- à la répétition dans le passé et le présent ;
- au système des négations.

### Programmes d'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité

NOR : MENE1304617A
arrêté 18-2-2013 - J.O. du 9-3-2013
MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 24-7-2007 ; avis du CSE du 7-2-2013

Article 1 - L'annexe I de l'[arrêté du 24 juillet 2007](https://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENE0762030A.htm) susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - L'annexe IV de l'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé est ainsi modifiée :

**Dans la partie I** - Latin, 1. Textes, genres et références historiques et culturelle, les mots « interrogations politiques » sont remplacés par « interrogations politiques et juridiques ».

À la fin du paragraphe, les mots suivants sont ajoutés : « En Terminale, l'étude de la langue latine gagnera à être envisagée dans toute l'ampleur de son évolution diachronique. Des œuvres latines du Moyen Âge ou des Temps modernes (lues en langue originale, au moins en partie) pourront être utilement mises à contribution, notamment au titre des « prolongements », mais également sous forme d'extraits inclus dans certains groupements de textes. »

**Dans la partie I** - Latin, 1.4 Lecture de l'œuvre mise au programme, les mots « relève du genre théâtral, poétique ou romanesque » sont remplacés par les mots suivants : « relève de tous les genres et formes attestés dans la tradition des lettres latines (correspondance, éloquence, histoire, philosophie, prose technique, poésie épique, lyrique, didactique, ou dramatique, fictions narratives). Elle peut être choisie en toute époque de la tradition, depuis Ennius jusqu'aux auteurs latins médiévaux ou modernes. »

**Dans la partie II** - Grec ancien, 1.4 Lecture de l'œuvre mise au programme, les mots « relève du genre théâtral ou poétique » sont remplacés par les mots suivants : « relève de tous les genres et formes attestés dans la tradition des lettres grecques (éloquence, histoire, dialogues, philosophie, correspondance, prose scientifique ou technique, poésie épique, lyrique ou dramatique, fictions narratives). Elle peut être choisie en toute époque de la tradition, depuis Homère jusqu'aux auteurs byzantins. »

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 18 février 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Annexe I

 **PRÉAMBULE : LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ AU LYCÉE**

« Au lycée, les principes qui fondent la notion de « culture humaniste » dans le socle commun de connaissances et de compétences ne perdent évidemment rien de leur pertinence : « La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. [...] Elle se fonde sur l'analyse et l'interprétation des textes et œuvres d'époques et de genres différents. Elle repose sur la fréquentation des œuvres littéraires (récits, romans, poèmes, pièces de théâtre) qui contribue à la connaissance des idées et à la découverte de soi. » Ces principes, historiquement **issus de** **l'Humanisme et des humanités,** président de soi à l'enseignement du latin et du grec au lycée : l'examen critique des textes transmis, lus directement dans leur langue originelle, y reste une occasion privilégiée de forger la liberté de jugement et de construire l'autonomie personnelle.

Ne relevant plus de la communication orale, les langues latine et grecque ont acquis le statut de langues de culture par excellence : elles ont produit une littérature exceptionnellement riche et étendue. Les textes de ce corpus, dont la transmission s'étend sur plus de deux mille cinq cents ans, et qui ont été régulièrement réinterprétés, ont au cours des siècles constamment nourri la pensée, la création artistique, le droit, la science, la vie politique et sociale. À travers les médiations successives des productions humanistes de la Renaissance et de l'âge baroque, des Lumières et du Romantisme, ces textes et ces langues continuent aujourd'hui d'irriguer les langues que parle l'Europe, ses littératures et sa philosophie. Avec leurs multiples échos dans les lettres françaises et européennes, les littératures latine et grecque constituent naturellement le premier objet du cours de langues anciennes au lycée.

L'autre objet, qui n'est pas moindre, est de permettre à l'élève de découvrir, directement et personnellement, **les langues qui sont à l'origine des nôtres**.

Le latin d'abord est la langue-mère du français, ainsi que de toutes les langues romanes modernes, qu'elles soient nationales, comme l'italien, le castillan, et le portugais, ou régionales comme le catalan, le corse ou l'occitan. Mille ans après la fin de Rome, et jusqu'au XVIIIème siècle, le latin a été partout en Europe la langue de travail de l'Humanisme, celle du droit, et celle de la science moderne à ses débuts, à l'époque des Galilée, Pascal, Newton ou Leibniz. Parmi les langues germaniques, à travers le français qu'il a absorbé, le latin continue de nourrir l'anglais littéraire ou scientifique.

Le grec a servi à formuler le trésor le plus ancien de la philosophie et de la science occidentales. Il demeure, pour les sciences et la médecine, la langue source de la terminologie et des nomenclatures.

La **lecture**, pratiquée selon des modalités souples et diverses, ainsi que l'analyse et **l'interprétation** des textes authentiques, sont au cœur de l'apprentissage des langues de l'Antiquité au lycée. Grâce à la lecture directe et personnelle des textes originaux, l'élève apprend une langue et il découvre qu'elle est de façon privilégiée et multiple à l'origine de la nôtre. Il entre ainsi en possession des **pleins pouvoirs de sa langue maternelle**, le pouvoir de lire ce que dit un texte, mais aussi et surtout celui de traduire ce qu'il veut dire. En outre, cet apprentissage favorise et renforce notablement celui des **langues étrangères**, ainsi que la conscience d'une appartenance européenne.

En s'initiant à lire et comprendre par lui-même nos textes premiers, le lycéen d'aujourd'hui acquiert des méthodes exclusives d'interprétation ainsi que les repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde et les valeurs qui lui sont proposées quotidiennement dans notre société de la communication. La lecture attentive des textes originaux, par des allers et retours à travers l'histoire entre les mondes grec, romain, médiévaux ou renaissants et les mondes contemporains, exerce la compétence à interpréter, forme l'esprit critique, favorise la perception des permanences et des évolutions, permet de mieux comprendre le jeu des identités et des altérités à travers la diversité des cultures. Ainsi l'enseignement des langues anciennes rayonne-t-il vers **l'ensemble des disciplines** pratiquées au lycée : les enseignements de français et de littérature au premier chef, mais aussi l'histoire-géographie, la philosophie, les langues vivantes, les sciences, les disciplines artistiques, l'histoire des arts, etc.

1 - Finalités

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au lycée répond à deux objectifs :

- contribuer, en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès, pour le plus grand nombre d'élèves, à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain ;

- favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.

Avec l'ensemble des disciplines des sciences humaines, les langues et cultures de l'Antiquité permettent de comprendre l'importance du monde gréco-romain dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique. Elles permettent par ailleurs de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l'apprentissage raisonné du lexique en langue maternelle. Elles contribuent enfin à l'acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent leur enseignement.

La lecture et l'interprétation des textes grecs et latins, dans le prolongement du collège, doivent permettre aux lycéens, en développant leurs compétences de lecteur :

- de se situer dans l'histoire et de comprendre les événements et idées d'aujourd'hui ;

- de mieux comprendre et mieux maîtriser, en l'enrichissant, leur langue maternelle par l'étymologie et par la traduction, comme par la comparaison avec les autres langues, romanes en particulier ;

- de mieux maîtriser les formes de discours ;

- de former leur capacité à argumenter et à délibérer par l'approche des modes de pensée antiques politiques, religieux et philosophiques ;

- de développer leur capacité d'imaginer par la connaissance des mythes, des représentations de l'Antiquité et les différentes formes de l'art antique.

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire, de l'éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie, des arts (architecture, sculpture, peinture, etc.) et des sciences ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.

2 - Textes, genres et références historiques et culturelles

La lecture et la traduction d'extraits authentiques des œuvres majeures de la littérature latine et grecque contribuent à la constitution d'une culture commune. La lecture et l'étude de textes en traduction française visent à mettre en perspective des extraits étudiés dans une œuvre complète ou dans un groupement de textes.

La lecture et la traduction se construisent à partir des compétences et des savoirs acquis au collège, en langues anciennes et en français. Les élèves prennent progressivement conscience de la manière dont les genres, les œuvres, les problématiques s'inscrivent dans l'histoire romaine et grecque. À partir de la lecture des textes est ainsi fixée une chronologie sommaire de cette histoire dans ses aspects politiques, religieux, sociaux, littéraires et philosophiques.

3 - Apprentissages et progression

L'étude des genres et des références culturelles part des acquis du collège. En latin, cette étude prend appui sur les connaissances historiques, sociales et politiques mémorisées concernant Rome, de ses origines à l'apogée de l'Empire de Trajan et Hadrien ; elle réactualise les éléments de la langue mémorisés ou identifiés : lexique (800 à 1000 mots mémorisés), morphologie et syntaxe retenus en fonction des thèmes et textes étudiés jusqu'en 3ème. En grec, cette étude prend appui sur les connaissances des mythes fondateurs d'Athènes et les représentations de la démocratie athénienne abordés en 3ème ; elle consolide les éléments de morphologie, de syntaxe et de lexique mémorisés en 3ème. Il est donc nécessaire que les professeurs de lycée tiennent compte des programmes de collège pour assurer une liaison réfléchie avec la classe de troisième.

3.1 Lecture

Au lycée, la lecture des textes reste au centre de l'apprentissage, complétée par l'étude de l'image, de sites, et par la visite des musées. La compétence de lecture a été progressivement construite au collège par des recherches sur un texte accompagné d'une traduction, des exercices de traduction orale cursive, de traduction écrite de brefs passages, des exercices structuraux, des exercices de résumé en français, des usages variés de traductions.

Au lycée, la pratique de la traduction devient plus systématique pour tendre, en fin de formation, vers l'exercice traditionnel de la version écrite. Ces deux activités, lecture et traduction, sont fondées sur l'approche des genres, des problématiques et des textes porteurs de références, replacés dans l'histoire politique, institutionnelle et culturelle, romaine et grecque. Cette approche s'harmonise avec les objectifs du cours de français.

3.2 Langue

Fondé sur des textes littéraires, l'apprentissage de la langue vise à l'acquisition d'un lexique, à l'étude de la syntaxe et des effets stylistiques et poétiques, condition nécessaire à la compréhension du texte et au travail du commentaire.

L'apprentissage de la grammaire est conduit prioritairement, mais non exclusivement, en relation avec la lecture des textes. Les faits de langue sont découverts et reconnus dans les textes, sans s'interdire le recours à d'autres sources, à d'autres exemples, lors des séances spécifiques de langue. Ils font ainsi l'objet d'une présentation méthodique et systématique qui peut permettre une comparaison fructueuse avec la langue française. Cette comparaison se fait également, sous une autre forme, dans la traduction.

Pour les grands commençants, on privilégiera en grammaire l'étude des structures principales de la phrase, les faits de langue récurrents dans les textes étudiés, une approche de la syntaxe fréquentielle. Pour la morphosyntaxe, on organisera un apprentissage progressif des morphologies verbale et nominale. Le professeur veillera à des mises au point régulières, sous forme notamment de schémas simplificateurs ou de tableaux synoptiques. Ce souci ne sera pas limité aux grands commençants : en seconde, tous les élèves ont besoin de réactualiser méthodiquement leurs connaissances de collège.

L'apprentissage du vocabulaire, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des champs lexicaux les plus fréquents dans les textes étudiés. En latin, les élèves disposeront en fin de lycée d'un bagage de 1 600 à 1 800 mots choisis en fonction de leur fréquence dans les textes étudiés et de leur productivité en français ; en grec, d'un bagage de 1 000 mots environ. Connaître ce vocabulaire en fin de formation implique de la part des élèves un effort spécifique, régulier et soutenu, et de la part du professeur l'organisation de moments d'apprentissage. Comme il le fait depuis le collège, l'élève décompose les formes en leurs éléments, s'approprie le système des désinences casuelles et verbales. Il identifie le vocabulaire connu, puis inconnu, sous ses formes fléchies et peut ainsi trouver les entrées de dictionnaire pertinentes.

En lisant, en traduisant eux-mêmes et en confrontant un texte ancien à une traduction française, les élèves s'interrogent sur la syntaxe et la morphologie latines et grecques en même temps que sur celles du français contemporain. Ils affermissent ainsi leur maîtrise de la langue française. Le programme indique les éléments à acquérir dans l'année mais le professeur construit sa propre progression. Si les textes à lire présentent du vocabulaire, des formes et des tournures syntaxiques que les élèves n'ont pas encore rencontrés, ce n'est pas un obstacle à la lecture : le professeur donne la solution ; mais il veille à ce que chaque texte proposé ne comporte que quelques points étrangers aux acquis et aux apprentissages en cours. En fin de terminale, les élèves sont en mesure de lire et de traduire, oralement et par écrit, un texte appartenant à la littérature antique, ainsi que de le commenter ; dans le commentaire, ils sont aptes à mettre en relation une problématique du texte latin ou grec avec l'une ou l'autre des problématiques abordées dans les cours de français, de philosophie, d'histoire ou d'éducation civique, juridique et sociale.

4 - Activités écrites et orales

Quelles que soient les modalités de lecture et de traduction retenues, on se souvient que l'intérêt de l'élève ne peut être maintenu s'il se borne à lire trois lignes d'un texte par séance. Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits, dont la mémorisation de textes authentiques. Elles procèdent selon les modalités suivantes :

4.1 Le groupement de textes

Le professeur choisit des extraits autour d'une problématique et/ou d'une thématique ; les extraits choisis sont suffisamment représentatifs pour donner aux élèves une idée de l'œuvre dont ils sont issus. Selon la difficulté des textes retenus, les élèves lisent de larges extraits (au moins une page d'une édition universitaire), ou des extraits courts (d'une dizaine de lignes ou de vers) que le professeur resitue dans une traduction plus large donnée en français.

4.2 La lecture d'une œuvre

Les élèves lisent soit une dizaine de pages formant un ensemble (une scène de théâtre, une séquence narrative complète, une partie cohérente dans un discours), soit une suite d'extraits appartenant à la même œuvre.

4.3 Le commentaire

La compréhension du contexte de production et des valeurs portées par les textes latins et grecs est une des visées du commentaire. L'autre visée, tout aussi importante, est de faire accéder les élèves à la saisie intellectuelle et esthétique de ces textes pour nourrir leur réflexion d'aujourd'hui. On veillera donc à ne jamais sacrifier le temps du commentaire.

Les ressources de l'audiovisuel et de l'informatique (traitement de texte, documents multimédia, sites internet de qualité) sont mises à profit chaque fois que possible.

Le professeur pourra trouver des références et des pistes pédagogiques sur le site Educnet Langues anciennes, sur le site Musagora et sur le site Hélios :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/pratiques5675/ticlal>
<http://www.educnet.education.fr/musagora/>
<http://helios.fltr.ucl.ac.be/>

5 - Programme du lycée

Le programme définit la progression générale du lycée (textes, genres, problématiques). Il suppose l'ouverture à d'autres champs disciplinaires, notamment l'histoire des arts (architecture, sculpture, peinture). Il laisse au professeur la liberté d'organiser précisément son projet pédagogique annuel pour chaque classe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   | Latin | Grec ancien |
| **Seconde** |  **- L'homme romain** :le citoyen, l'esclave, l'affranchi ;la famille ;les pratiques religieuses  |  **- L'homme grec** :le citoyen ;les activités économiques ;les pratiques religieuses |
|  **- Le monde romain - Mare nostrum** :les grandes étapes de la conquête ;les grandes reines de la Méditerranée  |  - **Le monde grec - Regard et discours** **ethnographique** |
|  **- Figures héroïques et mythologiques** :des histoires légendaires : Énée, Romulus, Horatius Coclès, etc.aux légendes historiques : Hannibal, Alexandre, César  |  **- Figures héroïques et mythologiques :**la famille des Labdacides ;Héraclès ;Achille     |
| **Première** |  - **Récits et témoignages** :formes narratives et romanesques ; lettres et épigrammes | **- Récits et témoignages** :Xénophon, Cyropédie ;Lucien, Histoire vraie ou l'Ane ; Longus, Daphnis et Chloé ;Xénophon d'Ephèse, Les Éphésiaques ;Achille Tatius, Les Aventures de Leucippé et Clitophon  |
|  **- La rhétorique** - **l'orateur et la puissance de la parole** :apprentissage de la rhétorique ;parole et liberté ;grands orateurs  |  - **La rhétorique** - **le citoyen dans la cité** |
|  - **Le théâtre** : **texte et représentation** |  - **Le théâtre : texte et représentation**                           |
| **- La poésie** - **amour et amours :** désir et séduction ;passions et tourments ;amour et harmonie ;passions fatales | **- La poésie** - **epos et eros :**l'épopée ;la poésie érotique |
| **Terminale** |  - **Interrogations philosophiques** : choix de vie, construction de soi ; épicurisme et stoïcisme    |  **- Interrogations philosophiques** :l'homme et l'au-delà ;figures de philosophes |
|  - **Interrogations scientifiques** : sciences de la vie ;astronomie |  **- Interrogations scientifiques** : médecine ;zoologie ;astronomie ;rêve               |
|  **- Interrogations politiques** **et juridiques :**idéaux et réalités politiques ;la notion de décadence : le mythe de l'âge d'or et l'idéalisation du passé ; mutations culturelles et religieuses  |  **- Interrogations politiques** **et juridiques :**justice et société ;réflexions sur la cité |
|  - **Une œuvre au programme**                                         |  - **Une œuvre au programme**                                  |